

UNIVERSITE DE STRASBOURG

FACULTE DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT

LIVRET PEDAGOGIQUE DE L'ETUDIANT



Licences de géographie et d'aménagement du territoire

Année universitaire **2017/2018**

SOMMAIRE

<i>Rentrée universitaire</i>	4
<i>S'inscrire aux Unités d'Enseignement (UE)</i>	4
<i>Communiquer avec l'équipe pédagogique</i>	5
<i>Suivre les enseignements</i>	7
<i>Participer aux évaluations des connaissances et des compétences</i>	8
<i>Validation des semestres</i>	9
<i>Session de rattrapage</i>	10
<i>Ressources informatiques et numériques</i>	11
<i>Partir étudier à l'étranger</i>	11
<i>Alumni</i>	12
<i>Foire aux questions – F.A.Q.</i>	13

1. Rentrée universitaire

Accueil de la promotion lors de la réunion d'information (**semaine de pré-rentrée du 4 au 8 septembre 2017**).

- Présentation du calendrier annuel de la formation et de l'architecture des enseignements par le responsable d'année.
- Présentation du contenu des UE par les enseignants présents.

Début des enseignements

1^{er} semestre : à partir du lundi 11 septembre 2017

2^e semestre : à partir du lundi 15 janvier 2018

2. S'inscrire aux Unités d'Enseignement (UE)

a. Fiche d'inscription pédagogique

Les fiches d'inscription pédagogique sont disponibles dès la première semaine du mois de septembre à la scolarité et téléchargeables sur notre site web : <http://geographie.unistra.fr/> (rubriques **Scolarité** et **Formation** > **Licence**).

- 1^{ère} phase de restitution en semaine 2 : inscription aux UE obligatoires et optionnelles.
- 2^{ème} phase de restitution en semaine 3 : convocation des étudiants par le responsable d'année pour la signature de la fiche IP et l'inscription aux UE libres (si la maquette le prévoit).

NB : la fiche IP est annuelle et remplie une seule fois en début d'année pour les deux semestres. L'étudiant qui ne restitue pas la fiche IP dans les délais impartis et qui ne se présente pas à la convocation du responsable d'année n'est pas admis aux séances de TD et/ou de CI.

b. Organisation, contenu et choix des UE

Toutes les informations sur les UE sont dans les maquettes pédagogiques. Pensez à les consulter sur le site web de la faculté : <http://geographie.unistra.fr/> (rubrique **Formation** > **Licence**).

3. Communiquer avec l'équipe pédagogique

a. Responsable d'année

Contactez le pour tout sujet relatif à l'organisation et à la validation des semestres, aux contrôles avec convocation ou en cas de difficultés personnelles.

L1 Géographie	Damien ERTLEN Bureau 218 / tel : 03 68 85 09 18 damien.ertlen@live-cnrs.unistra.fr
L2 Géographie	Anne-Véronique Auzet Bureau 315 / tel : 03 68 85 09 17 auzet@unistra.fr
L3 Géographie	Alain CLAPPIER Bureau 304 / tel : 03 68 85 08 96 alain.clappier@live-cnrs.unistra.fr
L3 Aménagement du Territoire	Eliane PROPECK Bureau 403/ tel : 03 68 85 09 49 eliane.propeck@live-cnrs.unistra.fr

b. Enseignants-chercheurs

Contactez-les pour tout sujet relatif au contenu et à l'organisation des enseignements de l'UE, aux contrôles sans convocation.

Comment ? A la fin des séances de cours/TD ou par courriel (les adresses des enseignants sont accessibles via l'onglet "**Annuaire**" du site web de la faculté).

c. Scolarité

L'équipe de la scolarité est à votre disposition pour tout ce qui relève de la gestion administrative de votre année. Vous pouvez la contacter par téléphone et courriel ou en vous rendant directement à la scolarité aux heures d'accueil du public.

Vos contacts scolarité		
	L1 Géographie	Sonia EPLE Bureau 001 sonia.eple@unistra.fr
	L2 & L3 Géographie	Zahia CHERGUI Bureau 001 chergui@unistra.fr
	L3 Aménagement du Territoire	Horia RAJA Bureau 005 hraja@unistra.fr
Horaires d'ouverture : Lundi : 09h00-12h30 / 14h-16h Mardi : Fermée au public Mercredi : 09h00-12h30 Jeudi : 09h00-12h30 / 14h-16h Vendredi : 09h00 / 12h30		

d. Représentants étudiants

Ils sont élus en début d'année universitaire et vous représentent au **Conseil pédagogique**. Ils remontent les diverses demandes des étudiants de leurs promotions auprès de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Ils prennent contact avec le **Directeur des études** : **Arnaud PIOMBINI** (arnaud.piombini@live-cnrs.unistra.fr).

Quelques principes sur les échanges par courriel

Les enseignants, les responsables d'année et l'administration communiquent régulièrement via la messagerie Unistra des étudiants ; **vous devez consulter régulièrement votre messagerie.**

La messagerie Unistra permet d'avoir des informations sur :

- ⇒ le déroulement de votre formation
- ⇒ la vie universitaire, culturelle, festive
- ⇒ Les stages et emplois
- ⇒ les alumni

Vous pouvez facilement configurer votre messagerie Unistra pour que les courriels réceptionnés soient transférés automatiquement sur votre messagerie personnelle (procédure sur l'ENT).

Les courriels que vous adressez aux enseignants doivent :

- ⇒ préciser clairement **l'objet de la demande.**
- ⇒ respecter la **forme rédactionnelle** et les règles de **courtoisie** propre à tout type de courrier.

4. Suivre les enseignements

a. Emploi du temps et assiduité

L'emploi du temps du semestre est accessible sur l'ENT : <https://ent.unistra.fr>. Après identification, onglet "**services pratiques**" puis "**consulter les emplois du temps**". Il appartient à tous les étudiants :

- de consulter fréquemment l'emploi du temps (des modifications peuvent intervenir à tout moment en cours de semestre)
- d'être présents aux séances de cours magistraux (CM), cours intégrés (CI), travaux dirigés (TD) et aux sorties de terrain (TP).

NB : la présence aux séances de CI, TD, TP et aux sorties de terrain est obligatoire. Un contrôle de présence peut-être mis en place par les enseignants.

b. Groupes de TD

La composition des groupes de TD est communiquée en début d'année par la scolarité et les responsables d'année.

- Elle est **attribuée pour l'ensemble des UE de l'année.**
- **Aucun changement n'est possible** sauf situation à caractère exceptionnel justifiée auprès du responsable d'année.

c. Les supports de cours

Les enseignants déposent des documents pédagogiques sur la plateforme **Moodle de l'ENT** accessible via l'onglet "**Formation**".

- S'inscrire à l'interface du cours en ligne proposée par l'enseignant.

5. Participer aux évaluations des connaissances et des compétences

Les évaluations reposent sur 2 types d'épreuves, avec et sans convocation. Il y a au moins 3 notes pour les UE de 3 crédits, 4 pour les UE de 6 crédits et 5 pour les UE de 9 crédits.

a. Les épreuves sans convocation (CSC)

Les épreuves sans convocation sont planifiées en début de semestre par l'équipe pédagogique. La date d'un contrôle est confirmée au moins une semaine avant par l'enseignant concerné. Elle peut être modifiée dans les mêmes délais. Chaque épreuve doit être notée et corrigée avant l'évaluation suivante.

Ces épreuves sont obligatoires pour les étudiants en régime classique.

En cas d'absence, une dispense est accordée dans des cas jugés recevables et justifiés au plus tard 7 jours après l'épreuve, sauf cas de force majeure.

Il est impératif d'indiquer au dos du justificatif d'absence le nom de l'UE, de l'enseignant, la date et l'heure du contrôle manqué. Ces justificatifs sont à remettre à votre gestionnaire de scolarité.

Une absence non justifiée est sanctionnée par la note zéro à l'épreuve.

Dérogations pour les étudiants relevant d'un statut particulier

Les étudiants-salariés, sportifs de haut niveau, étudiants handicapés ou en longue maladie peuvent bénéficier d'une dispense d'assiduité (CI, TD, TP) et de contrôle sans convocation. La demande est à faire lors des inscriptions pédagogiques et sur présentation d'un justificatif (attestation employeur, certificat médical, etc.). Il est possible de demander une dispense totale ou partielle pour certaines UE identifiées en début de semestre.

NB: La demande de dispense totale ou partielle d'assiduité à certaines UE et aux contrôles sans convocation y afférents s'effectue au moment du rendu de la fiche IP, sous l'autorité du responsable d'année.

b. Les contrôles avec convocation (CAC)

Ces épreuves sont **obligatoires** pour tous. Un planning est diffusé en début de semestre et vaut convocation. Les épreuves sont programmées à la fin du semestre sur des semaines banalisées à cet effet. Les modalités d'évaluation sont détaillées dans le tableau des Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MECC) de l'année (annexe II).

Munissez-vous impérativement de votre Pass Campus et du numéro d'anonymat communiqué en début d'année universitaire

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant est déclaré défaillant à l'UE. Dans ce cas, le semestre et l'année ne peuvent être validés. Il devra donc repasser tous les éléments non validés lors de la session de rattrapage.

Pour consulter vos copies d'épreuves écrites, contactez l'enseignant concerné.

6. Validation des semestres

Les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles. Vous ne pouvez pas renoncer au bénéfice de ces procédures de compensation.

- **Compensation au niveau de l'UE** : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la moyenne d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.
- **Compensation semestrielle** : Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, **est égale ou supérieure à 10/20**.
- **Compensation annuelle** : La compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres d'une même année universitaire : entre les semestres 1 et 2, entre les semestres 3 et 4, et entre les semestres 5 et 6.

Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours. Toutefois, un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins **24 crédits ECTS sur 30** pour chacun des deux semestres est autorisé à s'inscrire en année supérieure. Dans ce cas, les UE prioritaires (présence en TD, contrôles sans convocation) sont celles de l'année non validée.

Pour mémoire, un étudiant ne peut en aucun cas s'inscrire en troisième année de licence s'il n'a pas validé sa première année de licence.

7. Session de rattrapage

Pour les étudiants déclarés défaillants ou ajournés, une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre. Cette session comporte des épreuves spécifiques (une par UE) dont les modalités sont détaillées dans le tableau des MECC de l'année (annexe II).

Les rattrapages des 1^{er} et 2^e semestres auront lieu en fin d'année, du 4 au 29 juin 2018 (cf. Calendrier universitaire en annexe I).

8. *Ressources informatiques et numériques, cartothèque*

La Faculté met à votre disposition, au premier étage, des salles informatiques en libre-service et des salles de cours. **Il est demandé de veiller au matériel et de ne pas consommer de boissons ni d'alimentation dans les salles informatiques.**

Pour toute demande concernant les ressources informatiques, vous pouvez contacter le service informatique (par courriel et visites aux heures d'ouverture).

Service informatique

Bureau 103

Lundi - vendredi : 8h -12h30 / 13h30-18h

Marc Fleck, marc.fleck@unistra.fr

Thien Ho Minh, hominh@unistra.fr

Focus sur les ressources numériques à l'Université

L'ENT (environnement numérique de travail) : <https://ent.unistra.fr/>

C'est un espace sécurisé, accessible depuis tout ordinateur connecté à Internet. Chaque utilisateur dispose d'un **compte utilisateur** qui, à partir d'une seule authentification (identifiant et mot de passe), ouvre sur un ensemble d'applications web, ressources, services pratiques et documents administratifs adaptés à son profil et à ses activités. Après finalisation de votre inscription administrative, il est indispensable d'activer votre compte ENT <https://ent.unistra.fr/> onglet "**Activation**".

Le site des Services numériques : <https://services-numeriques.unistra.fr/>

Il présente tous les outils numériques à votre disposition : usages, tutoriels, ateliers de formation.

La **cartothèque** se situe au deuxième étage de la faculté, **salle 206**. Elle conserve des cartes topographiques, géologiques et des cartes anciennes. Vous pouvez emprunter des cartes sur présentation du **Pass Campus** et d'un **tube à carte** disponible dans le commerce.

Cartothèque

Salle 206

Caroline Volzke, cvolzke@unistra.fr

Etudier à l'étranger

La Faculté de géographie et d'aménagement a développé de nombreux partenariats internationaux pour la mobilité étudiante.

a. Partir à l'étranger pendant un semestre, une année ou pour un stage

Dans le cadre du programme **ERASMUS+**, douze destinations européennes vous sont proposées : Allemagne (Berlin), Autriche (Graz), Espagne (Alcala, Barcelone, Valence), Finlande (Joensuu), Grèce (Athènes), Italie (Milan), Pologne (Katovice), Portugal (Coimbra), Roumanie (Cluj-Napoca), République Tchèque (Prague).

La faculté a également signé un partenariat avec les Universités de Sao Paulo, Constantine 3 et Santiago du Chili.

Le programme **EUCOR** permet par ailleurs de suivre des enseignements dans des universités du Rhin Supérieur (Bâle, Fribourg en Brisgau et Karlsruhe).

b. Préparer son séjour à l'étranger

Des réunions d'information sont organisées au sein de l'Université et par la Faculté de géographie et d'aménagement, tout particulièrement pendant **la semaine de la mobilité internationale** (plus d'informations sur notre site, **rubrique "International"**). Ces réunions sont notamment l'occasion d'entrer en contact avec des étudiants déjà partis en mobilité. Les dossiers doivent être déposés en janvier pour les mobilités hors Erasmus, en février/mars pour les mobilités Erasmus.

Enseignant en charge de la coordination des projets de mobilité :

Bureau / tel :

Eliane Propeck : eliane.propeck@live-cnrs.unistra.fr

9. Alumni

C'est le réseau des diplômés et des personnels de l'université de Strasbourg, après inscription : <https://alumni.unistra.fr>, il vous permet :

- D'accéder à l'annuaire des **anciens diplômés**
- De déposer son **Curriculum Vitae** et accéder à la CVthèque
- De contacter des **experts** et des **professionnels** de tous secteurs économiques
- De participer aux **événements** du réseau Alumni, dont les Journées Alumni

Foire aux questions – F.A.Q.

Quand et où vais-je obtenir ma carte d'étudiant(e) : le Pass Campus ?

Le Pass Campus (carte d'étudiant) est à récupérer directement auprès du service de la scolarité dans les jours suivants la finalisation de votre inscription administrative et sa validation par le service de la scolarité.

J'ai perdu / Je me suis fait voler ma carte d'étudiant(e), comment en obtenir une nouvelle ?

Informez votre service de scolarité. Puis déclarez la perte ou le vol en remplissant le formulaire en ligne : <https://demandes.passcampus.fr/unistra/carte-perdue-volee>

Qu'est-ce que le numéro INE ou BEA ?

L'INE ou BEA est le numéro d'identification national des étudiants, ce numéro est composé de 10 chiffres et une lettre. Il est indiqué sur le relevé de notes du bac, en tant qu'"identifiant national". Il est également indiqué sur votre certificat d'inscription. Il est utile notamment pour activer votre compte ENT.

Comment activer mon compte ENT ?

Après finalisation de votre inscription administrative, vous pouvez activer votre compte ENT via cette adresse : <https://ent.unistra.fr/> puis onglet "Activation" (directement sous "Connexion"). Pensez à vous munir de votre Pass Campus ou votre certificat d'inscription



et lisez-bien les consignes préliminaires.

Comment obtenir un certificat de scolarité, consulter mon emploi du temps ou mes résultats d'examens ?

Rendez-vous sur l'ENT, onglet "Mon dossier". C'est un onglet "administratif" qui donne accès à la gestion de son dossier personnel universitaire (inscriptions/réinscriptions, résultats d'examens, emploi du temps et personnalisation de son emploi du temps, inscriptions aux activités sportives) et gestion de son compte ENT.

Comment procéder à mon inscription pédagogique ?

À partir du mois de septembre, les fiches d'inscription pédagogiques sont à récupérer à la scolarité ou à télécharger sur le site web de la faculté (rubrique "Scolarité" ou sur la page de votre formation, rubrique "Formation"). Renseignez-vous sur les UE avant de choisir, remplissez le formulaire puis remettez-le à la scolarité.

ANNEXE I : calendrier universitaire 2017/2018

Date	Sem.	Calendrier évaluation continue intégrale
04/09/2017	36	Accueil - rentrée de L1
11/09/2017	37	Semaine 1
18/09/2017	38	Semaine 2
25/09/2017	39	Semaine 3
02/10/2017	40	Semaine 4
09/10/2017	41	Semaine 5
16/10/2017	42	Semaine 6
23/10/2017	43	Semaine 7
30/10/2017	44	Vac. "Toussaint"
06/11/2017	45	Semaine 8
13/11/2017	46	Semaine 9
20/11/2017	47	Semaine 10
27/11/2017	48	Semaine 11
04/12/2017	49	Semaine 12
11/12/2017	50	Semaine 13
18/12/2017	51	Semaine 14
25/12/2017	52	Vacances "Noël"
01/01/2018	1	Vacances "Noël"
08/01/2018	2	Semaine 15
15/01/2018	3	Semaine 1
22/01/2018	4	Semaine 2
29/01/2018	5	Semaine 3
05/02/2018	6	Semaine 4
12/02/2018	7	Semaine 5
19/02/2018	8	Semaine 6
26/02/2018	9	Vacances "Hiver"
05/03/2018	10	Semaine 7
12/03/2018	11	Semaine 8
19/03/2018	12	Semaine 9
26/03/2018	13	Semaine 10
02/04/2018	14	Semaine 11
09/04/2018	15	Semaine 12
16/04/2018	16	Semaine 13
23/04/2018	17	Vacances "Pâques"
30/04/2018	18	Semaine 14
07/05/2018	19	Semaine 15
14/05/2018	20	Semaine 16 (Si souhaitée)
21/05/2018	21	
28/05/2018	22	JURYS
04/06/2018	23	RATTRAPAGE S1
11/06/2018	24	RATTRAPAGE S1 S2
18/06/2018	25	RATTRAPAGE S2
25/06/2018	26	Corrections
02/07/2018	27	JURYS
09/07/2018		
16/07/2018		

ANNEXE II: MECC 2017-2018 - L1 semestre 1

Mention		Sciences Humaines Sociales						
Spécialité		L1 Géographie						
Parcours		D. Ertlen						
Responsable ou directeur des études		UFR de géographie et d'aménagement du territoire						
Composante		Evaluations au cours du semestre						
		Evaluations au cours du semestre			Session de rattrapage			
		Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (appel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (appel : ABl = O ; ABl = neutralisation)	Epreuve de rattrapage : une épreuve unique par UE est prévue. Préciser ci-dessous le format retenu pour cette épreuve (écrit, oral, etc.)	Durée
Liste des UE Semestre 1			Si les UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les case de la colonne ci dessous					
Intitulé de l'UE : Les Hommes sur la Terre		0,4 écrit		2h	x		oral	10min
Responsable : F. Paulus		0,6	4 exercices			x		
Composante porteuse : Géographie								
Nombre d'ECTS : 6								
Intitulé de l'UE : La planète Terre		0,25 écrit		1h	x		écrit	1h
Responsable : P. Kastendeuch		0,25 écrit	Climatologie et environnement	1h		x		
Composante porteuse : Géographie		0,25 écrit	Géologie, Biogéographie	1h	x			
Nombre d'ECTS : 6		0,25 dossier	Géologie, Biogéographie			x		
Intitulé de l'UE : Statistiques		0,34 écrit		1h	x		écrit	1h
Responsable : P. Kastendeuch		0,33 écrit		1h		x		
Composante porteuse : géographie		0,33 écrit		1h		x		
Nombre d'ECTS : 3								
Intitulé de l'UE : Cartographie thématique niv. 1		0,4 écrit		1h30	x		oral	15min
Responsable : A. Serradj		0,2 exercice				x		
Composante porteuse : géographie		0,2 exercice				x		
Nombre d'ECTS : 3		0,2 écrit		30 min		x		

Mention		Sciences Humaines Sociales					
Spécialité		L1 Géographie					
Parcours		D. Ertlen					
Responsable ou directeur des études		UFR de géographie et d'aménagement du territoire					
Composante		Evaluations au cours du semestre					
		Epreuves avec convocation (rappel : Absence = DEF)		Epreuve sans convocation (Rappel : ABL = O ; ABL = neutralisation)		Session de rattrapage	
		Durée		Durée		Durée	
		Coefficients des épreuves		Intitulés de l'épreuve		Epreuve de rattrapage : une épreuve unique par UE est prévue. Préciser ci-dessous le format retenu pour cette épreuve (écrit, oral, etc.)	
		Si les UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les case de la colonne ci dessous					
Liste des UE Semestre 1							
Intitulé de l'UE : Epistémologie et Histoire de la Géographie		0,5 écrit	1h30	x		oral	10min
Responsable : D. Ertlen		0,25 écrit	1h		x		
Composante porteuse : géographie		0,25 dossier	1h		x		
Nombre d'ECTS : 3							
Intitulé de l'UE : Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)		0,5 dossier		x		oral sur dossier	10min
Responsable : D. Ertlen		0,5 3 exercices			x		
Composante porteuse : géographie							
Nombre d'ECTS : 3							
Intitulé de l'UE : Langues vivantes							
Responsable : C. Chouissa							
Composante porteuse : CRL						Suivant modalités du CRL	
Nombre d'ECTS : 3							
Intitulé de l'UE : Découverte							
Responsable :							
Composante porteuse : département L1						Selon modalités des UE de découverte proposées par le département L1	
Nombre d'ECTS : 3							

ANNEXE II: MECC 2017-2018 - L1 semestre 2

Mention Sciences Humaines Sociales	
L1 Géographie	
D. Ertlen	
UFR de géographie et d'aménagement du territoire	
Evaluations au cours du semestre	
	Session de rattrapage
	Epreuve de rattrapage : une épreuve unique par UE est prévue. Préciser ci-dessous le format retenu pour cette épreuve (écrit, oral, etc.)
	Durée
Liste des UE Semestre 2	
Si les UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les cases de la colonne ci dessous	
Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve
Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)
Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ; ABI =	Epreuve de rattrapage : une épreuve unique par UE est prévue. Préciser ci-dessous le format retenu pour cette épreuve (écrit, oral, etc.)
Durée	Durée
Intitulé de l'UE : Géomorphologie I: les grandes formes du relief	CM
Responsable :	CM
Composante porteuse : Géographie	TD
Nombre d'ECTS : 9	
Intitulé de l'UE :Géographie Humaine et ses champs thématiques	CM
Responsable : C. Enaux	CM
Composante porteuse : Géographie	TD
Nombre d'ECTS : 9	
Intitulé de l'UE : Projet professionnel personnel	CM
Responsable : A.V. Auzet	CM
Composante porteuse : géographie	TD
Nombre d'ECTS : 3	

ANNEXE II: MECC 2017-2018 - L2 semestre 3

Mention		SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES									
Spécialité		GEOGRAPHIE									
Parcours		LICENCE 2 2017-2018									
Responsable ou directeur des études		ANNE-VERONIQUE AUZET									
Composante		UFR DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE									
Si les UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les case de la colonne ci dessous	Coefficient des épreuves	Session initiale					Session de rattrapage				
		Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = O ; ABU = neutralisation)	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = O ; ABU = neutralisation)	Coefficient des épreuves
Liste des UE Semestre 3											
UE TRONC COMMUN											
Intitulé de l'UE : Hydrologie continentale		34% Ecrit	1 h	X							
Responsable : Pierre Kastendeutch		33% Ecrit	1 h		X						
Composante porteuse : Faculté de géographie		33% Ecrit	1 h		X						
Nombre d'ECTS : 3											
Intitulé de l'UE : Climatologie dynamique		34% Ecrit	1 h	X							
Responsable : Georges NAJJAR		33% Ecrit	1 h		X						
Composante porteuse : Faculté de géographie		33% Ecrit	1 h		X						
Nombre d'ECTS : 3											
Intitulé de l'UE : Géomorphologie II : les processus de l'érosion		35% Ecrit	2 h	X							
Responsable : Thierry ROSIQUE		30% Tests de connaissance	1 h		X						
Composante porteuse : Faculté de géographie		35% Exercice pratique	2 h		X						
Nombre d'ECTS : 3											
Intitulé de l'UE : Territoires urbains et ruraux		40% Ecrit (PlanDétail Dissert)	2 h	X							
Responsable : DIAMENT Géraldine		25% Dev. à Domicile (PlanDissert)			X						
Composante porteuse : Faculté de géographie		35% Ecrit (Def&PlanDétail Dissert)			X						
Nombre d'ECTS : 3											

Intitulé de l'UE : Fonctionnement et gestion des milieux naturels	Fonctionnement et gestion des milieux naturels	50% 1 écrit 50% 1 exercice	1h	x	x	15'
Responsable :	P. Wassmer					
Composante porteuse :	UFR Géographie et Aménagement					
Nombre d'ECTS : 3						
Intitulé de l'UE : Méthodes et Outils niveau 1	Cartographie et introduction aux SIG	25% 1 exercice en salle informatique 25% 1 dossier	1h	x	x	15'
	Les techniques d'enquête	25% 1 écrit 25% 1 exercice	1h	x	x	
Responsable :	C. Enaux					
Composante porteuse :	UFR Géographie et Aménagement					
Nombre d'ECTS : 3						
Intitulé de l'UE : Approche de l'aménagement et de l'urbanisme	Aménagement et foncier	25% 1 écrit 25% 1 exercice	1h	x	x	15'
	Documents de planification	25% 1 écrit 25% 1 oral	1h	x	x	
Responsable :	E. Propeck					
Composante porteuse :	UFR Géographie et Aménagement					
Nombre d'ECTS : 3						

Mention		Aménagement						
Spécialité		L3 Géographie parcours Aménagement 2017-2018						
Parcours		Science Humaine et Social						
Responsable ou directeur des études		Madame Eliane PROPECK						
Composante		UFR Géographie						
		Evaluations au cours du semestre			Session de rattrapage			
		Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (appel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (appel : ABl = O ; ABl = neutralisation)	Epreuve de rattrapage : une épreuve unique par UE est prévue. Préciser ci-dessous le format retenu pour cette épreuve (écrit, oral, etc.)	Durée
<p>Liste des UE OPTIONNELLES 2 UE à choisir parmi choix géographiques ou non géographiques</p> <p>UEs OPTIONNELLES</p>		<p>Si les UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les case de la colonne ci dessous</p>						
Choix pour non géographes								
Intitulé de l'UE : Géographie économique et sociale		Géographie économique et sociale						
Responsable :		A.Plombini						
Composante porteuse :		UFR Géographie						
Nombre d'ECTS : 3								
Intitulé de l'UE : Territoires urbains et ruraux		Territoires urbains et ruraux						
Responsable :		G.Djament						
Composante porteuse :		UFR Géographie						
Nombre d'ECTS : 3								
Intitulé de l'UE : Economie, Sociologie, Droit ou		Selon modalités de la discipline						
Responsable :								
Composante porteuse :								
Nombre d'ECTS : 3								
Choix pour géographes								
Intitulé de l'UE : Les systèmes montagnards		Les systèmes montagnards						
Responsable :		A.Remaitre						
Composante porteuse :		UFR Géographie						
Nombre d'ECTS : 3								
Intitulé de l'UE : Hydrosystèmes et activités de		Hydrosystèmes et activités de l'homme						
Responsable :								
Composante porteuse :		UFR Géographie						
Nombre d'ECTS : 3								
Intitulé de l'UE : Economie, Sociologie ou Histoire								
Responsable :								
Composante porteuse :								
Nombre d'ECTS : 3								
		Selon modalités de la composante d'accueil						

ANNEXE II: MECC 2017-2018 - L3 Aménagement semestre 6

Aménagement																																																																																									
L3 Géographie parcours Aménagement 2017-2018																																																																																									
Science Humaine et Social																																																																																									
Madame Eliane PROPECK																																																																																									
UFR Géographie																																																																																									
Mention Spécialité Parcours Responsable ou directeur des études Composante	Evaluations au cours du semestre					Session de rattrapage																																																																																			
	Si les UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les cases de la colonne ci dessous	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = O ; ABl = neutralisation)	Epreuve de rattrapage : une épreuve unique par UE est prévue. Préciser ci-dessous le format retenu pour cette épreuve (écrit, oral, etc.)	Durée																																																																																	
Liste des UE Semestre 6																																																																																									
UE TRONC COMMUN																																																																																									
Intitulé de l'UE : LANGUE																																																																																									
Anglais																																																																																									
Allemand																																																																																									
Barbotie et Bayarslan																																																																																									
UFR Géographie																																																																																									
Responsable :																																																																																									
Composante porteuse :																																																																																									
Nombre d'ECTS : 3																																																																																									
Intitulé de l'UE : Les fondements politiques et techniques de l'aménagement																																																																																									
Les acteurs de l'aménagement du territoire (CM)																																																																																									
Les acteurs de l'aménagement du territoire (TD)																																																																																									
Les acteurs de l'aménagement du territoire (TD)																																																																																									
Droit de l'aménagement																																																																																									
Introduction à la comptabilité générale et publique																																																																																									
Politiques de l'aménagement en Europe et dans le monde																																																																																									
G.Djament																																																																																									
UFR Géographie																																																																																									
Responsable :																																																																																									
Composante porteuse :																																																																																									
Nombre d'ECTS : 9																																																																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center;">40%</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">1 écrit</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">2h</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">40%</td> <td style="text-align: center;">1 oral</td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">20%</td> <td style="text-align: center;">1 écrit</td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">15%</td> <td style="text-align: center;">1 écrit</td> <td style="text-align: center;">2h</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td style="text-align: center;">Oral</td> <td style="text-align: center;">15'</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">10%</td> <td style="text-align: center;">1 exercice</td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">15%</td> <td style="text-align: center;">1 exercice</td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">20%</td> <td style="text-align: center;">1 écrit</td> <td style="text-align: center;">1h</td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">10%</td> <td style="text-align: center;">1 QCM</td> <td style="text-align: center;">30'</td> <td></td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">30%</td> <td style="text-align: center;">1 écrit</td> <td style="text-align: center;">2h30</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>										40%	1 écrit	2h	x						40%	1 oral			x					20%	1 écrit			x					15%	1 écrit	2h	x		Oral	15'			10%	1 exercice			x					15%	1 exercice			x					20%	1 écrit	1h		x					10%	1 QCM	30'		x					30%	1 écrit	2h30	x				
	40%	1 écrit	2h	x																																																																																					
	40%	1 oral			x																																																																																				
	20%	1 écrit			x																																																																																				
	15%	1 écrit	2h	x		Oral	15'																																																																																		
	10%	1 exercice			x																																																																																				
	15%	1 exercice			x																																																																																				
	20%	1 écrit	1h		x																																																																																				
	10%	1 QCM	30'		x																																																																																				
	30%	1 écrit	2h30	x																																																																																					

Intitulé de l'UE : Methodes et Outil niveau 2	Statistique et analyse de données	25% 1 écrit 25% 1 exercice	2h	x	Oral	15'
	Cartographie appliquée à l'aménagement	25% 1 exercice 25% 1 dossier		x		
Responsable :	A. Conesa					
Composante porteuse :	UFR Géographie					
Nombre d'ECTS : 6						
Intitulé de l'UE : Pratique de l'Aménagement	La pratique du développement local	25% 1 oral	10'	x	Oral	15'
	Action locale et complexité territoriale	25% 1 exercice		x		
	Stage	50% 1 dossier + 1 oral		x		
Responsable :	J.J.Gross					
Composante porteuse :	UFR GEOGRAPHIE					
Nombre d'ECTS : 6						
Intitulé de l'UE : Projet professionnel personnel : les	Projet professionnel personnel	50% 1 exercice "débat"		x	Oral	15'
Responsable :	P.Zander	50% 1 dossier				
Composante porteuse :	UFR Géographie					
Nombre d'ECTS : 3						

Mention	Aménagement					
Spécialité	L3 Géographie parcours Aménagement 2017-2018					
Parcours	Science Humaine et Social					
Responsable ou directeur des études	Madame Eliane PROPECK					
Composante	UFR Géographie					
Liste des UE Semestre 6	Evaluations au cours du semestre		Session de rattrapage			
	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = O ; ABl = neutralisation)	Epreuve de rattrapage : une épreuve unique par UE est prévue. Préciser ci-dessous le format retenu pour cette épreuve (écrit, oral, etc.)	Durée
UEs OPTIONNELLES						
Liste des UE optionnelles à choix restreint (1 UE au choix)	Evaluations au cours du semestre		Session de rattrapage			
	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = O ; ABl = neutralisation)	Epreuve de rattrapage : une épreuve unique par UE est prévue. Préciser ci-dessous le format retenu pour cette épreuve (écrit, oral, etc.)	Durée
Intitulé de l'UE : Sociologie économie et aménagement	50%	1 dossier + 1 oral			1 écrit	1h
Responsable :						
Composante porteuse :						
Nombre d'ECTS : 3						
Intitulé de l'UE : Architecture urbanisme	50%	1 écrit	x			15'
Responsable :						
Composante porteuse :						
Nombre d'ECTS : 3						

ANNEXE II: MECC 2017-2018 - L3 Géographie semestre 5

Mention		SCIENTES HUMAINES ET SOCIALES									
Spécialité		GEOGRAPHIE									
Parcours		LICENCE 3									
Responsable ou directeur des études		Alain CLAPPIER									
Composante		UFR DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE									
		Session initiale					Session de rattrapage				
Si les UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les case de la colonne ci dessous		Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = 0 ; ABl = neutralisation)	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = 0 ; ABl = neutralisation)
UE TRONC COMMUN											
Intitulé de l'UE : Approches méthodologiques Démarches, Mesures, Systèmes et Modèles				1 h	X				1 h	X	
Responsable : Alain CLAPPIER		50% Ecrit		15 mn		X					
Composante porteuse : Faculté de géographie		50% 2 Ecrits									
Nombre d'ECTS : 3											
Intitulé de l'UE : Systèmes géographique 1 (systèmes montagnards)				2 h	X				15 mn	X	
Responsable : Alexandre REMAIRE		50% Ecrit		1 h		X					
Composante porteuse : Faculté de géographie		25% 1 Exercice				X					
Nombre d'ECTS : 3		25% 1 Dossier				X					
Intitulé de l'UE : Systèmes géographique 2 (hydrosystèmes et activités de l'homme)				2 h	X				20 mn	X	
Responsable : Anne-Véronique AUZET		40% Ecrit				X					
Composante porteuse : Faculté de géographie		30% dossier				X					
Nombre d'ECTS : 3		30% Oral				X					
Intitulé de l'UE : Statistiques III				1 h	X				1 h	X	
Responsable : Alain CLAPPIER		50% Ecrit		15mn		X					
Composante porteuse : Faculté de géographie		50% 2 Ecrits				X					
Nombre d'ECTS : 3											
Intitulé de l'UE : Cartographie				1 h 30	X				15mi	X	
Responsable : Aziz SERRADJ		40% Ecrit				X					
Composante porteuse : Faculté de géographie		30% 2 Exercices à domicile		30 mn		X					
Nombre d'ECTS : 3		30% 2 Ecrits									
Intitulé de l'UE : LANGUES				2h	X				2h	X	
Responsable :		16% Compréhension de l'oral et de l'écrit		45 mn	X				33% Compréhension de l'oral et de l'écrit		
Composante porteuse : CRL		42% Production écrite		15 mn	X				67% Production écrite		
Nombre d'ECTS : 3		42% Interaction oral									

Mention		SCIENTES HUMAINES ET SOCIALES										
Spécialité		GEOGRAPHIE										
Parcours		LICENCE 3										
Responsable ou directeur des études		Alain CLAPPIER										
Composante		UFR DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE										
		Session initiale					Session de rattrapage					
		Si les UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les case de la colonne ci dessous	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = 0 ; ABJ = neutralisation)	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = 0 ; ABJ = neutralisation)
UEs OPTIONNELLES												
Liste des UE OPTIONNELLES à choix restreint (1 UE au choix)		Si les UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les case de la colonne ci dessous	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = 0 ; ABJ = neutralisation)	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = 0 ; ABJ = neutralisation)
Intitulé de l'UE : Géomorphologie III : Gé quantitive, systèmes morphogénétiques et aléas naturels		40% Ecrit 40% 2 Exercices 20% 1 exercice à domicile	40%	Intitulés de l'épreuve	2 h 1 h 30	X	X	X	Intitulés de l'épreuve	15 mn	X	X
Responsable : A. Remaître Composante porteuse : Faculté de géographie Nombre d'ECTS : 6												
Intitulé de l'UE : Réseau, accesib et gestion spatiale API		40% Ecrit 30% 2 Exercices à domicile 30% Ecrit	40%	Intitulés de l'épreuve	2 h	X	X	X	Intitulés de l'épreuve	15mn	X	X
Responsable : C. Enaux Composante porteuse : Faculté de géographie Nombre d'ECTS : 6												

Mention		SCIENTES HUMAINES ET SOCIALES										
Spécialité		GEOGRAPHIE										
Parcours		LICENCE 3										
Responsable ou directeur des études		Alain CLAPPIER										
Composante		UFR DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE										
		Session initiale					Session de rattrapage					
Liste des UE Semestre 5		Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : Absence = DEF)	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : Absence = DEF)	
		UEs OPTIONNELLES										
Liste des UE optionnelles à choix restreint (2 UE au choix)		Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : Absence = DEF)	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : Absence = DEF)	
Intitulé de l'UE : Métropoles européennes		50% Ecrit	Intitulés de l'épreuve	3 h	X	X	Abi = 0 ; Abj =	Intitulés de l'épreuve	Oral	20 min	Abi = 0 ; Abj =	
Responsable : Patricia Zander		30% Compte-rendu										
Composante porteuse : Faculté de géographie		20% Exercice à domicile										
Nombre d'ECTS : 3												
Intitulé de l'UE : Climatologie		40% Ecrit		1 h	X	X			Oral	20 min	X	
Responsable : Georges NAJJAR		60% 2 Ecrits		30 mn								
Composante porteuse : Faculté de géographie												
Nombre d'ECTS : 3												
Intitulé de l'UE : Sensibilisation aux métiers de l'enseignement												
Responsable :												
Composante porteuse : ESPE												
Nombre d'ECTS : 3												
Intitulé de l'UE : Histoire économique												
Responsable :												
Composante porteuse : Faculté des sciences historiques												
Nombre d'ECTS : 3												
Selon modalités de la composante d'accueil												

ANNEXE II: MECC 2017-2018 - L3 Géographie semestre 6

Mention Spécialité Parcours Responsable ou directeur des études Composante		Sciences Humaines Sociales Géographie LICENCE 3 Alain CLAPIER Faculté de géographie et d'aménagement									
Liste des UE semestre 6		Session initiale					Session de rattrapage				
		Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : AbJ = 0 ; AbJ = neutralisation)	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : AbJ = 0 ; AbJ = neutralisation)
UE TRONC COMMUN		Si l'UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les case de la colonne ci dessous									
		Intitulé de l'UE: Introduction aux systèmes d'information géographiques		33,3%	Exercices sur ordinateur	2 h	X	X	Ex. sur ordi.	2 h	X
Responsable : Gregoire SKUPINSKI		33,3%	Exercices sur ordinateur	2 h	X	X					
Composante porteuse : Faculté de géographie		33,3%	Exercices sur ordinateur	2 h	X	X					
Nombre d'ECTS : 3											
Intitulé de l'UE: Télédetection spatiale		50%	Ecrit	1 h 30	X	X	Oral	15 mn	X	X	
Responsable : Aziz SERRADJ		25%	dossier		X	X					
Composante porteuse : Faculté de géographie		25%	Ecrit	30 mn	X	X					
Nombre d'ECTS : 3											
Intitulé de l'UE: Projet professionnel personnel		50%	Oral	10 mn	X	X	Oral	10 mn	X	X	
Responsable : Damien ERTLEN											
Composante porteuse : Faculté de géographie											
Nombre d'ECTS : 3											
Intitulé de l'UE: ALLEMAND DISCIPLINAIRE		40%	Ecrit	2h	X	X	Ecrit	2h	X	X	
Responsable : SCHROEDER		30%	Oral	20 mn	X	X					
Composante porteuse : Faculté de géographie											
Nombre d'ECTS : 3											
Intitulé de l'UE: ANGLAIS DISCIPLINAIRE		50%	Ecrit	2 h	X	X	Oral	2 h	X	X	
Responsable : Aydin BASARSLAN		25%	Oral		X	X					
Composante porteuse : Faculté de géographie		25%	Oral		X	X					
Nombre d'ECTS : 3											

Mention	Sciences Humaines Sociales										
Spécialité	Géographie										
Parcours	LICENCE 3										
Responsable ou directeur des études	Alain CLAPIER										
Composante	Faculté de géographie et d'aménagement										
Liste des UE semestre 6	Session initiale					Session de rattrapage					
	Si les UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les case de la colonne ci dessous	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : ABl)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = 0 ; ABl = neutralisation)	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : ABl)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = 0 ; ABl = neutralisation)
Liste des UE optionnelles à choix restreint	Session initiale					Session de rattrapage					
	Si les UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les case de la colonne ci-dessous	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : ABl)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = 0 ; ABl = neutralisation)	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : ABl)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = 0 ; ABl = neutralisation)
Intitulé de l'UE : Initiation à la recherche II, approche de terrain		100%	Dossier							100%	Dossier
Responsable : F. PAULUS - G. Najjar - D. Schwartz											
Composante porteuse : Faculté de géographie											
Nombre d'ECTS : 3											
UE d'ouverture	Session initiale					Session de rattrapage					
	Si les UE sont composées de plusieurs matières, indiquer leurs intitulés dans les case de la colonne ci-dessous	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : ABl)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = 0 ; ABl = neutralisation)	Coefficient des épreuves	Intitulés de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (Rappel : ABl)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABl = 0 ; ABl = neutralisation)
Intitulé de l'UE : UE libre											
Responsable :											
Composante porteuse : Faculté de géographie											
Nombre d'ECTS : 3											
Selon les modalités de la composante d'accueil											

ANNEXE III : Règles générales des évaluations des connaissances et des compétences 2016-2017

1. Dispositions générales

L'inscription administrative est obligatoire. Elle se fait auprès de la scolarité de la Faculté de Géographie et d'Aménagement. Dans le cas des étudiants à cheval sur plusieurs années, elle se fait systématiquement en année inférieure.

L'inscription pédagogique est obligatoire. Elle se fait par le biais de la fiche d'inscription pédagogique (fiche IP). L'étudiant qui ne restitue pas la fiche IP dans les délais impartis n'est pas admis aux séances de TD et/ou de CI. Dans le cas des étudiants à cheval sur plusieurs années, une fiche IP doit être remplie pour chaque semestre suivi et restituée à l'enseignant responsable d'année.

La présence aux CI, TD et sorties de terrain est obligatoire, sauf dans les cas de dispense pour des étudiants bénéficiant d'un profil spécifique (cf point 2.1). Un contrôle d'assiduité peut être instauré.

2. Modalités d'évaluation

L'évaluation des connaissances et des compétences à la Faculté de Géographie et d'Aménagement repose sur une **évaluation continue intégrale, exception faite du Master Urbanisme et Aménagement**, qui reste sous le régime du contrôle terminal. L'évaluation continue intégrale consiste en des évaluations multiples et diversifiées, réparties tout au long du semestre. Les évaluations doivent permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées par l'UE.

2.1. Dispenses pour les étudiants à profils spécifiques

Les étudiants à profils spécifiques (salariés, sportifs de haut niveau, handicapés, élus aux Conseils de l'Université, chargés de famille...) peuvent, en accord avec le responsable pédagogique de l'année, obtenir dans la mesure du possible des aménagements de leur emploi du temps et des dispenses d'assiduité, totales ou partielles, à certaines UE (étudiants dits DCC). Cette dispense d'assiduité implique une dispense pour les épreuves dites sans convocation (ou contrôle continu en Master UÅ) de ces UE. Ces dispenses doivent être consignées dans la fiche d'inscription pédagogique.

2.2. Nombre d'épreuves par Unités d'Enseignement

L'élément de base de l'évaluation est l'UE. La nature et la durée des épreuves sont définies en fonction des objectifs pédagogiques, du nombre d'ECTS et/ou du nombre d'enseignements qui composent l'UE.

Un minimum de 3 notes par UE de 3 crédits ECTS, 4 pour les UE de 6 crédits et 5 pour les UE de 9 crédits est imposé en Licence, sauf cas exceptionnel, pour permettre une véritable progression de l'étudiant. Une exception peut s'appliquer aux UE spécifiques qui en font la demande, après validation par le conseil pédagogique de la Faculté. Aucune note ne peut contribuer pour plus de 50 % de la note finale de l'UE.

Cette règle ne s'applique pas en Master. Dans les cas où l'évaluation ne repose que sur 2 notes, comme c'est souvent le cas, chacune contribuera pour 50 % de la moyenne de l'UE. La moyenne obtenue à l'UE est calculée à partir des différentes notes obtenues aux évaluations dont les coefficients sont précisés dans le tableau des modalités d'évaluations des connaissances et des compétences (MECC) élaborées dans le cadre du Conseil Pédagogique et votées par le Conseil de Faculté.

2.3. Organisation des évaluations

Dans le cadre de l'évaluation continue intégrale, chaque épreuve doit obligatoirement être corrigée et notée dans un délai raisonnable et en tout état de cause avant l'évaluation suivante. Elle fait l'objet d'une correction selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement. Cette disposition est facultative mais vivement conseillée pour le régime du contrôle terminal en Master UA. Pour les contrôles avec convocation (et contrôles terminaux), la consultation des copies se fait à la demande de l'étudiant auprès de l'enseignant concerné.

Les évaluations s'organisent de la manière qui suit :

- Dans le cas de l'**évaluation continue intégrale**, les évaluations reposent sur deux types d'épreuves, **avec et sans convocation**,
- Dans le cas du **contrôle terminal**, les évaluations reposent sur deux types d'épreuves, le **contrôle continu** et le **contrôle terminal**.

2.3.1. Contrôles avec convocation (contrôle terminal en Master UA)

Ces épreuves sont obligatoires pour tous les étudiants, y compris ceux bénéficiant d'une dispense d'assiduité et qui ne sont pas assujettis aux contrôles sans convocation. Le planning des contrôles avec convocation est affiché au cours des trois premières semaines du semestre. Ces épreuves ont lieu lors des dernières semaines du semestre. Exceptionnellement, si des modifications doivent être apportées en cours de semestre, elles devront être communiquées obligatoirement 15 jours avant l'évaluation. Les copies étant anonymes, les étudiants doivent obligatoirement se munir de leur numéro d'anonymat. La carte d'étudiant doit être présentée aux surveillants en début d'épreuve.

Absence aux épreuves avec convocation (et contrôle terminal)

La présence à ces épreuves est obligatoire pour tous les étudiants. En cas d'absence à une épreuve avec convocation (ou contrôle terminal en Master UA), l'étudiant est déclaré défaillant au semestre quels que soient les résultats obtenus par ailleurs. Il devra donc repasser toutes les UE non acquises du semestre lors de la session de rattrapage. Toutefois, une épreuve de substitution/remplacement peut être accordée par le responsable d'année ou l'enseignant, au cas par cas, en particulier dans les circonstances suivantes : convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original présenté au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Un accident, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

En cas d'épreuve de substitution, l'enseignant responsable de l'UE en définit les modalités qui peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale.

2.3.2. Contrôles sans convocation (contrôle continu en Master UA)

Les épreuves sans convocation sont planifiées en début de semestre par l'équipe pédagogique de la formation sous l'autorité du directeur des études et des responsables d'année. Cette organisation permet d'éviter une trop grande concentration d'épreuves sur certaines semaines et garantit la cohérence des plannings. A cet effet, la règle retenue est la suivante : une semaine ne peut comporter plus de trois contrôles sans convocation et un maximum de deux contrôles sans convocation par jour est retenu. En cours de semestre, la date d'un contrôle est confirmée au moins une semaine avant par l'enseignant.

Les modalités d'évaluation (oraux, exercices sur table, devoirs à la maison...) sont définies dans le tableau des MECC. Les évaluations en salle en temps limité sont réalisées, dans la mesure du possible, sur les créneaux d'enseignement habituels de l'emploi du temps.

Absence aux épreuves sans convocation (et contrôle continu)

En cas d'absence, l'étudiant doit impérativement présenter un justificatif à l'enseignant concerné puis le déposer au service de scolarité (à transmettre à Sonia Eplé pour le L1, Zahia Chergui pour les L2 et L3 géo, Aziza Amettalsi pour les Master GE et OTG et Horja Raja pour la filière aménagement) dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés à compter du jour prévu pour l'évaluation, sauf cas de force majeure. Au dos du certificat seront indiquées le nom de l'UE et de l'enseignant, la date et l'heure de l'épreuve concernée. À défaut de justification recevable, **l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.**

Les justifications d'absence recevables sont les mêmes que celles s'appliquant aux contrôles avec convocation. En cas d'absence justifiée, l'étudiant est dispensé et il n'est pas tenu compte de la note manquante dans le calcul de la moyenne du bloc pédagogique concerné.

Une **dispense totale ou partielle de présence** aux épreuves sans convocation peut être accordée dans les conditions suivantes :

- **dispense totale** : les étudiants relevant d'un statut particulier peuvent bénéficier d'une dispense totale de présence aux épreuves sans convocation.
- **dispense partielle** : une dispense partielle de présence aux épreuves sans convocation de certaines UE peut être accordée pour des raisons jugées recevables par le responsable de l'UE, en coordination avec le responsable d'année.

Dans tous les cas, ces dispenses sont accordées au moment du rendu de la fiche d'inscription pédagogique, en début de semestre. Cette demande peut exceptionnellement intervenir en cours de semestre par modification de la fiche IP. Ce changement de statut n'étant pas rétroactif, les notes déjà obtenues sont conservées.

L'absence à toutes les évaluations d'une UE équivaut à une défaillance à l'UE.

2.4. Règles de compensation et de validation des UE et des semestres

Les paragraphes suivants concernent **la licence et tous les masters**.

- Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20. Les UE acquises ne peuvent plus être représentées.
- Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. En cas d'ajournement (moyenne générale du semestre inférieure à 10/20) ou de défaillance, toutes les UE ayant des notes moyennes inférieures à 10/20 devront être repassées en session de rattrapage. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Les paragraphes suivants ne concernent que la **licence**.

- Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2 (1^{ère} année), ou entre les semestres 3 et 4 (2^e année), ou entre les semestres 5 et 6 (3^e année). C'est le jury d'année qui se prononce sur la validation par compensation de deux semestres immédiatement consécutifs.
- Au niveau du diplôme, lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. Dans ce cas de figure uniquement, l'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

2.5. Session de rattrapage

Pour les étudiants déclarés défaillants ou ajournés après la tenue du jury annuel de compensation inter-semestres, une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre en fin d'année universitaire (cf Calendrier universitaire). Toutes les UE non acquises doivent être repassées. Pour ces UE, aucun report de notes n'est prévu de la 1^{ère} session vers la session de rattrapage. Cette session comporte :

Pour le Master UÅ, sous le régime du contrôle terminal, des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première session,

Pour les autres formations, sous le régime de l'évaluation continue intégrale, une épreuve unique par UE dont les modalités sont détaillées dans le tableau des MECC.

3. Règles de progression en année supérieure

En Licence, pour accéder à l'année supérieure (N+1), l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours (N). Toutefois, un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres est autorisé à suivre tous les enseignements de l'année supérieure.

Dans le cas d'un seul semestre non validé, le passage conditionnel en année supérieure reste exceptionnellement possible avec moins de 24 crédits acquis. Ainsi, un étudiant ayant un semestre non validé en année N et désirant suivre des UE en année N+1 s'inscrira obligatoirement aux UE non validées de l'année N et pourra compléter son inscription semestrielle par des UE de l'année N+1. La somme totale des UE suivies ne peut excéder 30 ECTS pour l'ensemble des deux semestres d'inscription (N et N+1).

Dans tous les cas, l'inscription administrative se fait dans l'année N, une fiche d'inscription pédagogique est remplie pour chacun des semestres suivis (N et N+1). Les UE suivies en année supérieure sont soumises à l'approbation du responsable d'année au moment de la signature de la fiche d'inscription pédagogique. En cas d'incompatibilité horaire, priorité sera donnée aux UE de l'année N (présence en TD, contrôles sans convocation). Enfin, un étudiant ne peut en aucun cas s'inscrire en troisième année de licence s'il n'a pas validé la première année de licence.

Les règles de progression ci-dessus concernent la licence mais ne s'appliquent pas au master en raison du caractère sélectif de l'accès à la seconde année de master. Les deux semestres de la première année de master doivent donc être validés pour pouvoir s'inscrire en seconde année de master, sauf cas exceptionnel. Par ailleurs, la commission pédagogique peut refuser l'inscription en master 2 d'un étudiant dont le niveau est jugé trop faible en termes de maîtrise des connaissances et des compétences enseignées en master 1.

4. Déroulement des examens

La présentation à chaque épreuve de la carte d'étudiant est obligatoire. L'étudiant doit en outre figurer sur les listes de présence établies suite aux inscriptions pédagogiques.

En cas d'épreuve en amphithéâtre, le dépôt des sacs en bas de la salle d'examen est obligatoire.

Lors de chaque épreuve anonymée (contrôles avec convocation et contrôles terminaux), l'étudiant reporte sur l'en-tête de la copie le numéro d'anonymat qui lui a été fourni au moment de son inscription.

Aucune sortie n'est autorisée avant la fin de la première heure de l'épreuve, ou avant la moitié de la durée de l'épreuve lorsque celle-ci est inférieure ou égale à une heure.

Les candidats retardataires ne peuvent plus accéder à la salle d'examen une fois le premier étudiant sorti (cf supra).

Dans la salle d'examen les étudiants ne doivent être en possession d'aucun document, calculatrice ou traducteur électronique sauf mention contraire sur le sujet d'examen ou autorisation particulière. L'usage des téléphones portables est interdit pendant toute la durée des épreuves. Les appareils doivent impérativement être éteints pendant les épreuves.

Arnaud Piombini, Directeur des études

L'équipe pédagogique de la Faculté de géographie et d'aménagement



Faculté de géographie et d'aménagement
3 rue de l'Argonne
67083 Strasbourg Cedex
Tel. +33 (0)3 68 85 09 46
geographie@unistra.fr
<http://geographie.unistra.fr>

